

PÉRIODE D'ACCRÉDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITE DE TOULOUSE

SYLLABUS MASTER

Mention Biologie-Santé

M2 Gestion des Zoonoses et des Maladies Animales Tropicales

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr/>
<https://www.univ-tlse3.fr/master-mention-biologie-sante>

2025 / 2026

2 JUILLET 2026

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	3
PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS	3
Mention Biologie-Santé	3
Parcours	3
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 Gestion des Zoonoses et des Maladies	
Animaux Tropicales	3
RUBRIQUE CONTACTS	4
CONTACTS PARCOURS	4
CONTACTS MENTION	4
CONTACTS DÉPARTEMENT : FSI.BioGéo	4
Tableau Synthétique des UE de la formation	5
LISTE DES UE	7
GLOSSAIRE	14
TERMES GÉNÉRAUX	14
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	14
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	15

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS

MENTION BIOLOGIE-SANTÉ

La mention de master Biologie-Santé est une formation par et pour la recherche, qui a pour but de donner aux futur.e.s diplômé.e.s les bases **conceptuelles**, **technologiques** et **réglementaires** les plus récentes pour l'étude des **maladies chroniques multifactorielles** et l'élaboration de nouvelles **innovations thérapeutiques**. Les processus physiologiques et pathologiques étant par définition complexes, leur compréhension sera abordée par une approche à différents niveaux d'étude (molécules, cellules, environnement physique, organismes, populations) et résolument pluridisciplinaire, associant les disciplines de la Biologie (biochimie, biologie moléculaire et cellulaire, physiologie, épidémiologie...) à des disciplines permettant l'étude de la complexité (bioingénierie, bioinformatique, modélisation mathématique...).

Les enseignements visent aussi à sensibiliser les étudiant.e.s au nécessaire continuum entre recherche fondamentale, recherche clinique et développement thérapeutique ; ce lien étant indispensable à la mise en place d'une médecine 4P (préventive, prédictive, personnalisée et participative).

PARCOURS

Ce parcours de Master a pour objectif de former des épidémiologistes et des gestionnaires du risque pour les grands fléaux de santé publique vétérinaire et ainsi améliorer la gestion des maladies animales tropicales mais aussi de la santé des populations.

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 GESTION DES ZONOTIQUES ET DES MALADIES ANIMALES TROPICALES

La deuxième année (M2) de ce parcours comprend une **formation théorique** de 12 semaines (semestre 3, 30 ECTS) pendant lesquelles les connaissances et compétences dans des maladies animales tropicales et de leur gestion, sont approfondies. La **formation pratique** (semestre 4), correspondant à 30 ECTS, consiste en un stage de 5 mois en environnement professionnel, validé par un rapport écrit et une soutenance orale en fin d'année.

Les connaissances maîtrisées à l'issue du parcours concernent :

- Les concepts et outils de l'économie de la santé animale.
- La diversité des systèmes d'élevages.
- La connaissance pratique de l'investigation de foyer de maladies animales (mise en situation).
- Les grands principes de contrôle et de prévention des maladies animales et zoonotiques.
- Les bases de pathologies infectieuses et parasitaires des animaux de production, zoonotiques ou non. Les facteurs d'émergence.
- Les statistiques appliquées à l'épidémiologie des maladies animales, pour la mise en place d'études descriptives et analytiques.
- Les outils théoriques et pratiques pour concevoir, gérer et évaluer un système de surveillance des maladies animales tropicales.
- Les méthodes et outils d'analyse de données spatialisées à l'aide de logiciels de système d'information géographique (SIG).
- La sensibilisation aux approches "One Health" et "Eco-Health".
- La gestion intégrée des maladies vectorielles.

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE M2 GESTION DES ZONROSES ET DES MALADIES ANIMALES TROPICALES

VERGNES Timothée

Email : timothee.vergne@envt.fr

SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE

SENECAL Anna

Email : anna.senecal@utoulouse.fr

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION BIOLOGIE-SANTÉ

DROMARD-BERTHEZENE Cecile

Email : cecile.dromard-berthezene@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 34 60 95 19

LORSIGNOL-DESMET Anne

Email : anne.lorsignol@inserm.fr

CONTACTS DÉPARTEMENT: FSI.BIOGÉO

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

LUTZ Christel

Email : fsi-dptBG-dir@utoulouse.fr

Téléphone : 05 61 55 66 31

SECRÉTARIAT DU DÉPARTEMENT

BLANCHET-ROSSEL Anne-Sophie

Email : anne-sophie.blanchet-rossel@univ-tlse3.fr

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	TD	Stage*
Premier semestre							
8	KBSG9AAU	ECONOMIE DE LA SANTÉ ANIMALE	I	6	O	55	
9	KBSG9ABU	CONTRÔLE PRÉVENTION DES MALADIES ANIMALES ET ZOONOTIQUES	I	6	O	72	
10	KBSG9ACU	STATISTIQUES APPLIQUÉES À L'ÉPIDÉMIO DES MALADIES ANIMALES	I	6	O	37	
11	KBSG9ADU	SURVEILLANCE ET SYSTÈMES D'INFORMATION	I	6	O	72	
12	KBSG9AEU	APPROCHES ONE HEALTH ET ECO HEALTH	I	6	O	64	
Second semestre							
13	KBSGAAAU	STAGE	II	30	O		10

* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

Stage: en nombre de mois

LISTE DES UE

UE	ECONOMIE DE LA SANTÉ ANIMALE	6 ECTS	1 ^{er} semestre
KBSG9AAU	TD : 55h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cette UE pose les bases initiales de lecture de l'élevage au sud en passant par la compréhension 1/ du concept de système d'élevage et 2/ de leur diversité. Les bases en zootechnie, gestion des pâturages et conduite des élevages seront consolidées. La compréhension des systèmes reposera sur une analyse pluridisciplinaire et à différentes échelles spatio-temporelles. Les aspects technico-économiques fondamentaux en élevage seront étudiés. Les interactions élevage/environnement seront étudiées (enjeux autour de l'agro-écologie, des services écosystémiques et de la santé publique). Les différents concepts et outils utilisés en économie de la santé animale seront présentés. Enfin les étudiants seront mis en situation sur la problématique d'investigation d'un foyer de maladie animale.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Cette UE est composée de 3 modules d'une durée d'1 semaine chacun : 1) systèmes d'élevage 2) économie appliquée à la santé animale 3) épidémiologie d'intervention.

Le 1er module est consacré aux systèmes d'élevage, il aborde les bases de la zootechnie, la diversité des systèmes d'élevage dans le monde, le cadre théorique des systèmes d'élevage, les bases d'analyse technico-économique des élevages, l'élevage au sein d'une filière et plus généralement l'élevage dans son environnement. Le 2ème module est dédié à l'économie de la santé : le raisonnement économique au service de la santé animale avec des applications par rapport à l'émergence et l'éradication de maladies animales. Une introduction à l'approche en économie des biens publics illustrée avec les thèmes d'antibiorésistance et de One Health sera aussi proposée. Le 3ème module est consacré à l'épidémiologie d'intervention. Les étudiants seront mis en situation de terrain de l'investigation d'un foyer de maladie animale. Ils devront faire appel à l'ensemble des connaissances acquises au cours du semestre afin d'investiguer ce foyer et proposer les mesures qui leurs paraissent adéquates pour contrôler la maladie concernée.

PRÉ-REQUIS

Bases de sur les productions animales. Bases en biostatistiques et en épidémiologie. Notions de système d'information géographique, gestion de bases de données.

COMPÉTENCES VISÉES

C2.3 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

C2.5 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

C3.1 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

C7.4 - Communiquer des résultats scientifiques

C7.5 - Mettre en perspectives les résultats dans un contexte de recherche en biologie-santé

CS1.1- Analyser la diversité des systèmes de production des animaux d'élevage

CS2.3- Conduire des investigations de foyer en élevage

CS3.2- Présenter les résultats d'enquêtes épidémiologiques pour éclairer la prise de décision

MOTS-CLÉS

Systèmes, diversité-spécificité, dynamiques spatio-temporelles, zootechnie, agroécosystèmes pâturés, économie, budget partiel, coûts-bénéfices, épidémiologie

UE	CONTRÔLE PRÉVENTION DES MALADIES ANI- MALES ET ZOONOTIQUES	6 ECTS	1^{er} semestre
KBSG9ABU	TD : 72h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de cette UE, l'étudiant sera capable de

- décrire les bases physiopathologiques de maladies infectieuses et parasitaires essentielles des animaux de production
- présenter des maladies modèles représentatives de différents schémas épidémiologiques
- expliquer les grands principes du contrôle et de la prévention des maladies en prenant en compte les particularités des systèmes d'élevage en pays tropicaux

Définir et expliquer la notion de zoonoses et de maladies émergentes

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Principales maladies infectieuses animales ou zoonotiques affectant les animaux de production en zone tropicale (peste des petits ruminants, mycoplasmoses, fièvre aphteuse, influenza aviaire et porcine, helminthes tropicaux et besnoitiose, rage, arboviroses émergentes, coronaviroses, poxviroses,)
 - Visite d'élevage pour du suivi de troupeau et prélèvements
 - Diagnostic de laboratoire
 - Principes généraux et illustrations du contrôle et prévention des maladies
 - Epidémiologie moléculaire, vaccins, résistances aux agents chimiques, sélection génétique d'animaux résistants, lutte biologique, contrôle des vecteurs (insecticides et alternatives), piégeage d'insectes
- L'enseignement sera fait en alternant des cours, des TP et des travaux de groupe.

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en infectiologie (virologie, bactériologie et parasitologie, immunologie) en génétique et en biologie moléculaire et en pharmacologie

COMPÉTENCES VISÉES

- C2.1 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés
- C2.2 - Développer une conscience critique des savoirs
- C3.1 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées
- C6.1 - Maîtriser et employer à bon escient les méthodes et outils technologiques en biologie-santé pour comprendre le dysfonctionnement d'un processus biologique à l'origine d'une pathologie
- C7.1 - Interpréter des données issues d'expériences en Biologie-Santé
- C7.4 - Communiquer des résultats scientifiques
- C7.5 - Mettre en perspectives les résultats dans un contexte de recherche en biologie-santé
- CS1.2- Identifier les principaux risques infectieux pouvant perturber la santé et le bien-être des animaux et des hommes
- CS1.3- Identifier les principaux impacts des maladies infectieuses des maladies animales et zoonotiques
- CS2.2- Concevoir et évaluer des plans de gestion selon une approche One Health pour limiter l'impact des maladies infectieuses animales et zoonotiques
- CS2.4- Concevoir des plans de contrôle des populations de vecteurs pour limiter l'impact des maladies vectorielles
- CS2.6- Identifier les principaux déterminants des maladies infectieuses émergentes

MOTS-CLÉS

Maladies virales, bactériennes et parasitaires, zoonoses, dépistage, arthropodes vecteurs, vaccination, lutte biologique, sélection, résistances

UE	STATISTIQUES APPLIQUÉES À L'ÉPIDÉMIO DES MALADIES ANIMALES	6 ECTS	1 ^{er} semestre
KBSG9ACU	TD : 37h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- identifier, définir et formuler une question en épidémiologie
- reconnaître et expliquer les principaux schémas d'étude applicables en épidémiologie vétérinaire
- juger de la qualité de données épidémiologique
- structurer une enquête épidémiologique et réaliser une analyse descriptive des données
- réaliser une analyse à l'aide des tests statistiques usuels et de modèles de régression simples
- choisir, justifier et appliquer un plan d'analyse statistique
- interpréter les résultats, les exposer, les synthétiser et les discuter
- expliquer les hypothèses d'un modèle mécaniste de transmission
- décrire les principaux concepts de modélisation de la transmission des maladies infectieuses (R_0 , R_e , immunité de groupe, etc.)

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Epidémiologie descriptive
- Qualité des données
- Echantillonnage
- Statistique inférentielle et tests statistiques usuels
- Enquêtes observationnelles
- Modèles de régression
- Performances des tests diagnostiques
- Analyses factorielles

Modélisation de la transmission

PRÉ-REQUIS

Bases en biostatistiques, familiarité avec le logiciel R

COMPÉTENCES VISÉES

- C1.2- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés
- C2.1 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés comme base d'une pensée originale
- C2.3 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- C5.2 - Concevoir une démarche expérimentale (rigueur méthodologique, collecte et analyse de données, élaboration et utilisation de modèles d'interprétation, éthique).
- C7.1 - Interpréter des données issues d'expériences en Biologie-Santé
- C7.4 - Communiquer des résultats scientifiques
- C7.5 - Mettre en perspectives les résultats dans un contexte de recherche en biologie-santé
- CS1.4-Concevoir et mettre en œuvre des enquêtes épidémiologiques pour étudier la distribution des maladies animales ou zoonotiques
- CS1.4-Concevoir et mettre en œuvre des enquêtes épidémiologiques pour étudier la distribution des maladies animales ou zoonotiques
- CS3.1- Rédiger des recommandations des mesures de gestion en accord avec la réglementation sanitaire
- CS3.2- Présenter les résultats d'enquêtes épidémiologiques pour éclairer la prise de décision

MOTS-CLÉS

Epidémiologie vétérinaire descriptive et analytique ; Statistique descriptive et inférentielle ; Modèles de régression tests diagnostiques ; analyses factorielles

UE	SURVEILLANCE ET SYSTÈMES D'INFORMATION	6 ECTS	1 ^{er} semestre
KBSG9ADU	TD : 72h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Décrire l'organisation et mettre en œuvre une évaluation d'un système de surveillance épidémiologique / Concevoir des activités d'épidémosurveillance / Définir, décrire et concevoir un système d'information / Etudier le contexte et les contraintes pour orienter les décisions appliquées à la surveillance / Choisir les outils technologiques et déployer des outils numériques pour collecter et gérer les données / Définir, décrire et citer les fonctions et intérêts d'un Système d'Information Géographique (SIG) dans le domaine épidémiologique / Maîtriser les fonctionnalités de base d'un SIG / Mettre en relation des données épidémiologiques avec des informations géographiques / Créer de l'information spatiale / Réaliser des requêtes spatiales pour analyser des données / Produire des cartes

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

3 modules :

1. **Surveillance épidémiologique** : les objectifs d'un système de surveillance, son organisation institutionnelle, les composantes de la surveillance, les flux d'information et l'évaluation d'un système de surveillance.
2. **Systèmes d'information, collecte et gestion des données** : notions fondamentales pour décrire, concevoir un système d'information tout en étudiant le contexte de mise en œuvre (contexte technologique, humain, financier, politique, environnemental, etc.) Comment développer et déployer sur le terrain une application mobile de collecte de données et utiliser un SGBD (Système de Gestion de Bases de Données) dans sa globalité afin de gérer les données collectées, de les analyser et de les mettre en forme.
3. **Systèmes d'information géographique** : Courte partie théorique sur les concepts de base de cartographie, de projections et de données spatiales. L'essentiel du module consiste à prendre en main un logiciel de SIG (QGIS) et à en découvrir les fonctionnalités à travers des exercices pratiques et des travaux dirigés pour mettre en œuvre les concepts théoriques, maîtriser l'interface et la manipulations des cartes et traiter des études de cas réels ou simulés

PRÉ-REQUIS

Bonne connaissance des principales maladies infectieuses animales et des systèmes d'élevage.

Bonne maîtrise des fonctions de base informatiques et du web

COMPÉTENCES VISÉES

C1.2- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés
C2.3 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
C2.4 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
C2.5 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect de la réglementation
C4.1 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
C4.3 - Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
C7.1 - Interpréter des données issues d'expériences en Biologie-Santé
CS1.5-Analyser les données de santé pour proposer des recommandations de gestion
CS2.1- Concevoir et évaluer des systèmes de surveillance épidémiologiques dans une démarche One Health pour suivre la propagation des maladies infectieuses et leur impact
CS3.1- Rédiger des recommandations des mesures de gestion en accord avec la réglementation sanitaire

MOTS-CLÉS

Réseau d'épidémosurveillance animale, management de données, système d'information géographique (SIG), système de coordonnées de référence (SCR)

UE	APPROCHES ONE HEALTH ET ECO HEALTH	6 ECTS	1 ^{er} semestre
KBSG9AEU	TD : 64h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cette UE est constituée de 2 modules. Le premier est consacré à l'introduction des approches « One Health » et « Ecohealth ». Les aspects transdisciplinaires de ces approches seront abordés afin de permettre aux étudiants de prendre en compte la complexité des systèmes socio - écologique et de leur impact sur la santé des animaux et des hommes. Les étudiants devront être capables d'envisager les problèmes de santé dans une approche écosystémique et multisectorielle. Il leur donnera les clés afin de choisir de façon appropriée les indicateurs et méthodes à utiliser pour mesurer et décrire les problèmes de santé dans les différentes disciplines et d'en connaître les avantages et inconvénients. Le deuxième module, plus court, s'attache à présenter la gestion intégrée des maladies vectorielles

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Approches OneHealth et EcoHealth
- Ecologie de la santé
- Géographie de la santé
- Les institutions internationales
- Anthropologie de la santé
- Modélisation participative
- Ecologie de la faune sauvage et épidémiologie
- Ecologie des principaux vecteurs de maladies animales
- Comportement des vecteurs

Méthodes de lutte intégrées contre les vecteurs

PRÉ-REQUIS

Bases en biologie et en infectiologie

COMPÉTENCES VISÉES

C2.1 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine, comme base d'une pensée originale
 C2.2 - Développer une conscience critique des savoirs
 C2.3 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 C2.4 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 C3.1 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet - Concevoir et évaluer des systèmes de surveillance épidémiologiques dans une démarche One Health pour suivre la propagation des maladies infectieuses et leur impact- Concevoir et évaluer des plans de gestion selon une approche One Health pour limiter l'impact des maladies infectieuses animales et zoonotiques- Concevoir des plans de contrôle des populations de vecteurs pour limiter l'impact des maladies vectorielles- Evaluer les comportements et les perceptions du risque infectieux des acteurs de la gouvernance sanitaire- Identifier les principaux déterminants des maladies infectieuses émergentes

MOTS-CLÉS

One Health, Ecohealth, Sciences sociales, Méthodes participatives, Ecologie, vecteurs, lutte intégrée

UE	STAGE	30 ECTS	2 nd semestre
KBSGAAAU	Stage : 12 mois	Enseignement en français	Travail personnel 750 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

COMPÉTENCES VISÉES

C2.5 - Conduire une analyse réflexive prenant en compte les problématiques et la complexité d'une situation afin de proposer des solutions
C3.1 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet
C4.1 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
C4.4 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
C5.2 - Concevoir une démarche expérimentale (rigueur méthodologique, collecte et analyse de données, élaboration et utilisation de modèles d'interprétation, éthique).
C7.1 - Interpréter des données issues d'expériences
CS1.3- Identifier les principaux impacts des maladies infectieuses des maladies animales et zoonotiques
CS1.4-Concevoir et mettre en œuvre des enquêtes épidémiologiques pour étudier la distribution des maladies animales ou zoonotiques
CS1.5-Analyser les données de santé pour proposer des recommandations de gestion
CS2.6- Identifier les principaux déterminants des maladies infectieuses émergentes
CS3.2- Présenter les résultats d'enquêtes épidémiologiques pour éclairer la prise de décision

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant·e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requis. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant·e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant·e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant·e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.

